

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 13 juin 2023

Délibération n° 051-2023

Point 02.8

### Point 02.8 de l'ordre du jour

#### Modifications de maquettes – Faculté de pharmacie

##### EXPOSE DES MOTIFS

Pour la rentrée 2023/2024, les modifications de maquettes et de MECC ont été discutées lors des commissions pédagogiques des 5 avril et 3 mai 2023. Les demandes étaient peu nombreuses, mineures, et dûment motivées : mise en conformité par rapport aux pratiques, simplification, contrainte réglementaire ou remaniement d'une UE fermée faute d'enseignant.

Date de validation par le conseil de composante : 22 mai 2023

Les modifications sont les suivantes :

Diplôme	UE/élément pédagogique	2022/2023	Proposition 2023/24	Motif
DFGSP2	UE09 Caractérisation microscopique des plantes	TP 19,5 h	Maquette : TP 18 h ; TD 1,5 h	Régularisation par rapport aux pratiques, la 1ère séance de TP étant introductive et sans observations
DFASP2	Filière internat en cas de réussite au concours	Stage de recherche clinique	Maquette : suppression du stage en recherche clinique ; remplacement par 2 UE de master SMPS et Biologie - Santé parcours intelligence de données en santé (Faculté dentaire) ou 1 stage de 4 semaines en laboratoire de recherche (6ECTS)	Acquérir des compétences additionnelles en lien avec leur internat/carrière à venir ; Proposer des UE « valorisables » pour un accès direct en M2 (y compris en dehors de l'Unistra) ; Inciter les futurs internes à se destiner à la recherche
DFASP2	Option officine, UE07 Dispensation des médicaments et autres produits de santé	Règles de prescription des ordonnances proposé en DFASP1 (enseignement d'ouverture officine)	Maquette : à ajouter dans l'UE libre de DFASP2 officine (S1), à suivre obligatoirement si souhait de réorientation en officine en 5A	L'UE RPDO est un prérequis obligatoire pour le parcours officine en DFASP2
Master 2 SMPS	Anglais	Anglais rattaché à l'UE Projet de recherche	Maquette : rattachement à l'UE Dossiers d'AMM : dossiers précliniques et cliniques	Contraintes d'emploi du temps
Master 2 Biotech	Option à choix en formation initiale	Option « Comparative and medical genomics »	Maquette : remplacement par « Toxicologie »	Demande de l'ESBS

Diplôme	UE/élément pédagogique	2022/2023	Proposition 2023/24	Motif
Master SMPS/Chimie/Sciences de la vie/Médecine	UE Innovec	46 h travail personnel	Maquette : 57 h travail étudiant	Formation de l'ITI Innovec (lancé en 2021) ; UE supplémentaire accessible pour les M2 participants ; changement de responsable ; alignement des heures maquettes avec les pratiques

### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte la deuxième les **modifications de maquettes de la Faculté de pharmacie**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté de pharmacie

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljou

## Extrait du procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 22 mai 2023

### Point 2 : Modifications de maquettes de formation et modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) 2023-2024

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège A : M. Philippe Georgel (visioconférence), Mme Esther Kellenberger, Mme Françoise Pons-Lebeau, Mme Pauline Soulas-Sprauel, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier.

Collège B : M. Thierry Chataigneau, Mme Nelly Etienne-Selloum, Mme Julie Karpenko, Mme Éléonore Real (visioconférence), Mme Émilie Sick, M. Jérôme Terrand (visioconférence), Mme Nassera Tounsi.

Collège BIATSS : Mme Martine Bernard, M. François Daubeuf.

Collège des étudiants : M. Léo Ferreira-Mouriaux (représentant Mme Leslie Gauthier), M. Gauthier Marcot.

Invité permanent : M. Christian Barth (visioconférence).

**Membres de droit** : M. Jean-Pierre Gies, doyen, président de séance ; Mme Rachel Mouezy, responsable administrative.

Secrétaire de séance : Mme Martine Bernard.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

Collège A : M. Pascal Didier (procuration à Mme Françoise Pons-Lebeau), M. Jean-Marc Lessinger (procuration à Mme Esther Kellenberger), M. Éric Marchioni (procuration à Mme Pauline Soulas-Sprauel), Mme Catherine Vonthron (procuration à Mme Françoise Pons-Lebeau), M. Pascal Wehrlé (procuration à Mme Geneviève Ubeaud-Séquier).

Collège B : M. Nicolas Anton (procuration à Mme Nelly Etienne-Selloum), M. Emmanuel Boutant, M. Bruno Van Overloop.

Collège des étudiants : Mme Gaëlle Bréfié-Guth, M. Théau Delmouly, M. Antony Esteves, Mme Marie Gerber, M. Guillaume Grzebielucha, Mme Laura Koenig, Mme Anne Messler, M. Killian Tarquinio.

Collège des personnalités extérieures : Mme Armelle Drexler, M. Bernard Fischer, Mme Valérie Heim, Mme Guileine Levy (procuration à Mme Émilie Sick), M. Olivier Meunier, Mme Ghislaine Tortosa (procuration à Mme Émilie Sick), Mme Anne Winum (procuration à Mme Nassera Tounsi).

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10 h 05.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 27 octobre 2022
2. **Modifications de maquettes de formation et modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) 2023-2024 : études de pharmacie, licence professionnelle et master**
3. Renouvellement et tarifs des diplômes en formation continue (2023-2024)
4. Proposition de calendriers universitaires 2023-2024
5. Proposition d'exonération des frais de réinscription en 6<sup>ème</sup> année de pharmacie, filière industrie-recherche, pour les étudiants réalisant des masters externes en 2023-2024

6. Approbation du plan de cursus d'un étudiant du Diplôme d'études spécialisées Innovation thérapeutique et recherche (DES IPR)
7. Offre de formation 2024/2028
8. Divers.

## 2. Modifications de maquettes de formation et modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) 2023-2024 : études de pharmacie, licence professionnelle et master

Mme Esther Kellenberger explique que les demandes de modifications de maquettes et de modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) ont été restreintes pour l'année universitaire 2023-2024, dans la mesure où la nouvelle offre de formation entrera en application à la rentrée 2024. Ainsi, elles portent essentiellement sur des mises en conformité avec les pratiques déjà existantes.

Ces demandes ont été examinées lors des commissions pédagogiques des 5 avril et 3 mai 2023.

Le tableau récapitulatif des demandes de modifications a été envoyé aux membres du conseil préalablement au conseil.

- **Les modifications de maquettes et de MECC 2023-2024 sont soumises au vote : elles sont approuvées à l'unanimité.**

Elles seront transmises à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Fait à Illkirch, le 22 mai 2023



Professeur J.P. Gies, doyen